

Procès-verbal

de la septième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche,
tenue à Magog, le 7 avril 2025

<u>Présents :</u>		<u>Absentes :</u>	
Catherine Boire	Parent	Éliane Ouellet	Secrétaire
Annie-Claude Dépelteau	Parent	Eric Delbaere	Parent
Louise Lapierre	Parent		
Benoit Martineau	Parent		
Julie Milliard	Parent		
Kathy Poulin	Parent		
Sarah Rodrigue	Parent		
Stéphanie Carrier	Enseignante		
Sabrina Duranleau	Enseignante		
Anne Gaudreau	Enseignante		
Maxime Langlois	Enseignant		
Caroline Leclerc	Enseignante		
Vicky Perron	Enseignante		
Guyline Corriveau	Personnel de soutien		
Patrice Roy	Professionnel		
Sophie Camille	Communauté		
Yves Provencher	Communauté		
Alice Renaud	Élève		
Marie Vallières	Élève		
Hélène Deslandes	Directrice		
<u>Invitées :</u>			
Julie Dépelteau	Directrice adjointe		

Procès-verbal

de la septième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche,
tenue à Magog, le 7 avril 2025

1. Ouverture de la réunion

Mme Catherine Boire ouvre la séance à 18h37 et constate le quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Hélène Deslandes présente l'ordre du jour, dont une version mise à jour avait été envoyée aux membres du conseil plus tôt dans la journée. Aucun changement n'est demandé.

Il est proposé par Mme Louise Lapierre, appuyé par M. Benoit Martineau et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Nomination d'un secrétaire de rencontre

Il est proposé que M. Maxime Langlois, appuyé par Mme Caroline Leclerc, et résolu :

QUE Mme Julie Dépelteau agisse à titre de secrétaire pour la présente réunion.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 17 mars 2025

Il est proposé par M. Maxime Langlois, appuyé par Mme Annie-Claude Dépelteau, et résolu :

QUE le procès-verbal du 17 mars 2025 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Suivi au procès-verbal du 17 mars 2025

5.1. Lettre au gouvernement concernant la décentralisation (suivi du point 5.2)

Mmes Sarah Rodrigue et Julie Milliard nous informent qu'elles ont reçu la lettre travaillée par M. David Hinse. La lettre sera analysée sous peu et déposée officiellement aux membres du conseil avant la prochaine rencontre.

La lettre constituera un plaidoyer en faveur de la décentralisation, notamment en ce qui concerne l'organisation scolaire et la gestion des techniciens en informatique. Les problèmes engendrés par la centralisation au CSS ont été développés dans la lettre.

Procès-verbal

de la septième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche,
tenue à Magog, le 7 avril 2025

La position du conseil restera à déterminer. Mme Sarah Rodrigue explique que le conseil pourrait soit cosigner la lettre, soit rédiger une lettre en appui à la démarche de M. Hinse. Elle suggère de créer un répertoire de signatures regroupant les membres du personnel de l'école La Ruche qui souhaitent appuyer le contenu de la lettre.

5.2. Budget de surveillance – amendement (suivi du point 9)

Mme Hélène Deslandes nous indique que le budget de surveillance 2024-2025 a été redéposé, certaines corrections ayant été apportées depuis la dernière réunion. L'investissement de l'école en surveillance est de 135 638,55\$, incluant la part employeur des bénéfices marginaux. Ce montant n'inclut pas les frais de surveillance payés par les frais chargés aux parents, qui s'élèvent à 63 270,40\$.

5.3. Comité ad hoc pour sondage aux parents sur les communications (suivi du point 11)

Mme Hélène Deslandes nous informe que la rencontre du comité ad hoc sur les communications aux parents aura lieu le 28 avril avec les parents impliqués, soit Mmes Sarah Rodrigue, Annie-Claude Dépelteau et Louise Lapierre. Le dépôt du sondage se fera à la prochaine réunion du conseil.

6. Questions du public

Aucune question du public.

7. Formation conseil d'établissement

Règles de conduite et mesures de sécurité (fiche 7)

Mme Hélène Deslandes nous présente le document de formation sur les règles de conduite et mesures de sécurité. Elle souligne que nous ne traiterons toutefois pas spécifiquement de ce point lors de la présente rencontre, le point sur le code de vie ayant été reporté à la prochaine rencontre.

Composition du conseil d'établissement (fiche 1)

Mme Hélène Deslandes nous présente le document de formation qui explique la composition d'un conseil d'établissement.

Acte d'établissement et critères de sélection de la direction (fiche 9)

Mme Hélène Deslandes nous présente le document de formation qui concerne l'acte d'établissement et les critères de sélection de la direction d'établissement. Elle explique que l'acte d'établissement détaille l'utilisation des locaux de l'école.

Procès-verbal

de la septième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche,
tenue à Magog, le 7 avril 2025

8. Voyage culturel 2026-2027 – Approbation

Mme Hélène Deslandes présente les réponses aux questions qui avaient été émises lors de la dernière rencontre du conseil. Elle explique qu'étant donné que le processus d'achat pour les voyages se fait officiellement entre l'élève ou son parent et l'agence de voyages, les éléments relatifs à la Politique et à la Procédure d'approvisionnement ainsi que la Loi sur les contrats des organismes publics ne s'appliquent pas. Il n'est donc pas obligatoire d'obtenir trois soumissions, comme ce serait le cas si les frais étaient payés par l'école. Cependant, il est tout de même recommandé de faire une analyse comparative, par responsabilité morale.

Pour ne pas avoir de bris de services découlant du délai que prendraient les démarches pour l'obtention et analyse des soumissions, Mme Catherine Boire propose d'approuver le voyage de mars 2027 tel que présenté par Mme France Duval lors de la dernière rencontre du conseil.

Mme Catherine Boire propose également de se doter d'une procédure pour demander des soumissions et comparer les prix et l'offre de service entre les différents voyagistes, et de rendre cet exercice de révision obligatoire tous les 3 ans au minimum, et ce, à partir de la rentrée scolaire 2027-2028. Tous les voyages étudiants (voyage culturel, Boston, New York et autres) seraient soumis à la même procédure.

Il est à noter que les voyages étudiants doivent être encadrés par des agences de voyages pour des questions d'assurance.

Il est proposé par Mme Guylaine Corriveau, appuyé par M. Maxime Langlois, et résolu :

QUE le voyage culturel 2026-2027 soit approuvé tel que présenté lors de la réunion du 17 mars 2025.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Il est proposé par Mme Catherine Boire, appuyé par Mme Annie-Claude Dépelteau, et résolu :

QU'UN processus d'appel d'offres soit fait minimalement aux trois ans pour tous les voyages étudiants de l'école La Ruche, et ce, pour tous les voyages qui se tiendront à partir de l'année scolaire 2027-2028.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal

de la septième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche,
tenue à Magog, le 7 avril 2025

9. Nombre de surveillants midi 2025-2026 – Approbation

Mme Hélène Deslandes présente au conseil d'établissement les besoins de l'école en matière de surveillance. Elle propose de maintenir le nombre à 13 postes pour la surveillance sur l'heure du dîner.

Mme Sabrina Duranleau demande si la direction a des nouvelles du centre de services scolaire (CSS) concernant l'équité du financement entre les écoles pour la question des frais de surveillance. Mme Hélène Deslandes répond que le comité de répartition des ressources du CSS doit se rencontrer le 14 avril, et qu'elle espère des nouvelles suite à cette rencontre.

Il est proposé par Mme Sabrina Duranleau, appuyé par Mme Louise Lapierre, et résolu :

QUE le nombre de surveillants du midi pour l'année scolaire 2025-2026 soit approuvé tel que présenté.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

10. Contrat Santé globale 2025-2026 - Approbation

Mme Hélène Deslandes présente au conseil d'établissement un contrat en lien avec le code de vie que devront signer les étudiants de Santé globale. Elle explique que, depuis que les concentrations au deuxième cycle sont ouvertes à tous, l'engagement est plus inégal qu'autrefois. Les enseignants ont ainsi développé un contrat dans le but de détailler les attentes du programme et d'en faciliter le fonctionnement. Le contrat nomme, entre autres, les rôles et responsabilités des élèves, les sanctions qui pourraient s'appliquer si le contrat n'est pas respecté, etc.

Nous avons une discussion sur les règles en lien avec l'encadrement disciplinaire qui s'appliquent aussi lors des périodes de concentration.

Mme Caroline Leclerc suggère qu'il y ait un contrat du même type pour toutes les concentrations. Mme Hélène Deslandes proposera l'idée à tous les chefs de concentration, mais souligne que les contrats devront être personnalisés par concentration ou programme.

Il est proposé par Mme Louise Lapierre, appuyé par Mme Julie Milliard et résolu :

QUE le contrat pour le programme Santé globale soit adopté tel que présenté.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal

de la septième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche,
tenue à Magog, le 7 avril 2025

11. Critères de sélection de la direction d'établissement - consultation

Mme Hélène Deslandes présente au conseil d'établissement les critères qui avaient été retenus l'année dernière. Les membres du CÉ se questionnent sur les enjeux à considérer pour les prochaines années.

Mme Hélène Deslandes précise que la gestion des espaces intérieurs et extérieurs en lien avec la disponibilité des locaux et la construction de l'aréna serait un enjeu à considérer.

Mme Catherine Boire collige les critères, les membres sélectionnent les six compétences suivantes:

- *Suscite l'adhésion, rallie et mobilise les équipes de travail et les partenaires autour du projet éducatif.*
- *Partage une vision claire et est cohérent dans ses décisions.*
- *Fait preuve de courage de gestion.*
- *Gère les ressources humaines, financières et matérielles mises à sa disposition de manière optimale.*
- *Capable de résoudre des problématiques complexes.*
- *S'adapte et gère le changement.*

Pour les critères supplémentaires à considérer en lien avec notre milieu, M. Maxime Langlois propose le libellé suivant :

- *Chapeaute la mise en place de mécanismes de communication efficaces à l'interne et à l'externe.*

12. Composition du conseil d'établissement 2025-2026 - Adoption

Mme Hélène Deslandes présente au conseil d'établissement la présente composition du conseil d'établissement.

Il est proposé par Mme Louise Lapierre, appuyé par Mme Stéphanie Carrier, et résolu :

QUE la composition actuelle du conseil d'établissement soit reconduite pour l'année scolaire 2025-2026, soit 8 parents, 6 enseignants, 1 personnel de soutien, 1 professionnel, 2 élèves et 2 membres de la communauté, pour un total de 20 membres.

Procès-verbal

de la septième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche,
tenue à Magog, le 7 avril 2025

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Portrait de la clientèle 2025-2026 - information

Mme Hélène Deslandes présente au conseil le portrait de la clientèle prévue pour l'année scolaire 2025-2026. Elle donne des précisions et répond aux questions des membres du conseil d'établissement.

En date du 7 avril, nous avons 1814 élèves inscrits pour l'année scolaire 2025-2026, dont 414 élèves en adaptation scolaire. Ce nombre n'inclus pas les élèves hors bassin.

Mme Deslandes précise que la capacité de l'école est d'environ 1500 élèves. Une demande d'agrandissement a été redéposée au ministère de l'Éducation.

14. Aréna

Mme Hélène Deslandes explique les développements qui ont récemment eu lieu dans le dossier de l'aréna. Elle nomme le nom des membres qui sont présents sur le comité de l'aréna. Elle explique que ce comité est consultatif, mais qu'il vise à s'assurer que les besoins de l'école soient bien analysés.

Un membre pose la question à savoir si la qualité des aménagements déplacés, terrain de soccer, terrain de football, etc., restera la même. Mme Hélène Deslandes répond que les discussions en cours semblent le confirmer.

Mme Hélène Deslandes explique que l'OBNL responsable du projet a engagé une firme professionnelle pour refaire les plans de positionnement des aménagements, et que tous les membres du comité école seront convoqués individuellement pour une rencontre.

Mme Vicky Perron rappelle que, lors des travaux pour l'aménagement de la nouvelle piscine, l'équipe école avait eu la confirmation que la nouvelle piscine serait réservée aux élèves lors des heures de classe, mais que ce n'est pas devenu la réalité, malgré l'entente entre le centre sportif et l'école. Il y a présentement des discussions pour le temps de glace, mais il n'y aura pas de lien entre l'aréna et l'école comme nous l'avons pour le centre sportif.

Mlle Marie Vallières s'exprime sur le sujet et mentionne que le conseil étudiant en a discuté lors d'une réunion. Elle soulève que les élèves ne sont pas en accord avec la construction du nouvel aréna à cet endroit.

Procès-verbal

de la septième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche,
tenue à Magog, le 7 avril 2025

Mme Sarah Rodrigue fait une présentation aux membres du conseil qui résume l'historique de ce dossier et qui présente les questionnements et préoccupations des citoyens de la ville de Magog. Les mêmes questionnements et préoccupations sont partagés par la communauté de la Ruche. Mme Sarah Rodrigue et Mme Annie-Claude Dépelteau sont également soucieuses du processus de consultation pour les citoyens de la ville de Magog. Elles soulignent que les bénéfices pour l'école seraient minimes par rapport aux sacrifices qui devront être faits pour la construction de l'aréna. Elles soulèvent que le projet n'apporterait des avantages qu'à une centaine d'élèves, inscrits dans les équipes de hockey de l'école, sur l'ensemble des 1800 élèves de la Ruche, alors qu'il nous faut garder en tête les besoins et le bien-être de l'ensemble de la communauté.

Mme Sarah Rodrigue dépose une proposition pour que le Conseil d'établissement écrive une lettre adressée au CSS, qui demanderait à ce que le CSS ne cède pas le terrain à la ville, afin de mettre un terme au projet de construction sur le terrain de l'école. Mme Rodrigue précise qu'elle reconnaît la nécessité de construire un nouvel aréna à Magog, mais que d'autres lieux à Magog existent pour accueillir l'infrastructure municipale.

Mme Sabrina Duranleau donne son point de vue sur le sujet. Elle est directement impliquée avec les équipes de hockey des Carcinas et souhaite se retirer de la proposition de démarche auprès du CSS. Elle précise que l'entente concernant les heures utilisées par les groupes de hockey de La Ruche devra être renégociée chaque année.

Les membres du conseil d'établissement se prononcent à tour de rôle. Des commentaires sont émis pour attendre que les travaux de la firme puissent statuer sur certains points. Les membres souhaitent avoir des réponses à certaines questions avant de prendre une position officielle.

Certains membres mentionnent qu'il y a une urgence à agir, car nous croyons que le projet est déjà très bien entamé.

21h00

Mme Catherine Boire demande si les membres du Conseil d'établissement sont en accord pour que la réunion soit prolongée.

Il est proposé par Mme Vicky Perron, appuyé par Mme Julie Milliard, et résolu :

QUE la rencontre soit prolongée afin d'épuiser l'ordre du jour.

APPROUVÉE À MAJORITÉ

Procès-verbal

de la septième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche,
tenue à Magog, le 7 avril 2025

Mme Catherine Boire propose d'organiser une réunion extraordinaire du conseil et d'y inviter les personnes responsables du dossier de l'aréna au CSS afin qu'ils répondent aux questions du conseil. Mme Hélène Deslandes fera une démarche pour que M. Maxime Ferland et Mme Lisa Rodrigue puissent y participer. Elle vérifiera également si quelqu'un de l'OBNL pourrait être présent à cette rencontre.

Il est proposé par Mme Catherine Boire, appuyé par Mme Kathy Poulin, et résolu :

QUE ces invitations soient faites et qu'une rencontre extraordinaire soit rapidement organisée pour discuter du dossier de l'aréna.

APPROUVÉ À MAJORITÉ

15. Suivi demi-uniforme

Mme Hélène Deslandes explique les derniers développements sur le demi-uniforme. La présentation du questionnaire aux parents est reportée à la prochaine réunion. Elle propose que la décision finale soit reportée à l'automne prochain, lorsque la nouvelle équipe de direction sera en poste. Cependant, cette année, un sondage sera envoyé aux parents pour avoir leur opinion. Ce sondage aura lieu au mois de mai.

16. Déplacement de la rencontre du mois de mai

Mme Hélène Deslandes explique que la prochaine rencontre du conseil, prévue le 5 mai, doit être déplacée pour qu'elle se tienne après l'assemblée générale des enseignants du 6 mai. Mme Catherine Boire propose de la reporter au lundi suivant, le 12 mai.

Il est proposé par M Benoit Martineau, appuyé par Mme Louise Lapierre, et résolu :

QUE la prochaine rencontre du CÉ puisse avoir lieu le 12 mai à 18h30.

APPROUVÉE À MAJORITÉ

17. Approbation

17.1. Sorties éducatives

Mme Hélène Deslandes présente les activités et sorties éducatives qui doivent être approuvées par le conseil d'établissement. Les fichiers sont disponibles sur l'équipe Teams du conseil pour consultation.

Procès-verbal

de la septième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche,
tenue à Magog, le 7 avril 2025

Certaines sorties scolaires limiteront le temps de préparation de certains examens. Ce sujet est discuté. Les enseignants répondent aux questions des parents.

Il est proposé par Mme Stéphanie Carrier, appuyé par M. Maxime Langlois, et résolu :

QUE les sorties éducatives soient approuvées telles que déposées.

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

17.2 Campagne de financement et dons divers

Une nouvelle campagne de financement pour le voyage culturel France 2026 est présentée, soit la vente de savons fabriqués à la main et bougies artisanales, en partenariat avec l'entreprise sherbrookoise *Bases essentielles*.

Il est proposé par Mme Stéphanie Carrier, appuyé par M. Benoit Martineau et résolu :

QUE cette campagne de financement soit acceptée telle que présentée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

18. Lab22 / Transition écologique – Informations

Mme Caroline Leclerc mentionne le lancement de L'Abeillerie.

19. Représentants des élèves

Mlle Marie Vallières présente les activités étudiantes qui ont eu lieu depuis la dernière rencontre du conseil, et mentionne les activités à venir. La danse pour les élèves de 5^e et 6^e année a été un grand succès. Le bal aura lieu le 20 juin au Chéribourg. La remise de diplômes aura lieu le 29 mai.

20. Représentants des membres du personnel

Mme Vicky Perron mentionne que les élèves qui avaient été honorés lors du Gala de la persévérance ne feront finalement pas le numéro d'ouverture du gala Méritas, contrairement à ce qui avait été annoncé à la rencontre précédente du conseil.

Procès-verbal

de la septième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche,
tenue à Magog, le 7 avril 2025

21. Représentants parents

Louise Lapierre fait un bref résumé de la dernière rencontre du comité de parents du Centre de services scolaire. La prochaine rencontre du comité est le 23 avril.

22. Représentants communauté

M. Yves Provencher parle brièvement de l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire. Il propose deux dates, soit le 8 mai AM ou le 12 mai PM, pour inviter la communauté à une conférence de presse où il y aura possiblement une quarantaine de personnes. M. Provencher demande si la conférence peut avoir lieu directement à l'école. Mme Hélène Deslandes est ouverte à la proposition. Elle fera le suivi avec M. Provencher à ce sujet.

23. Points de la direction

Mme Hélène Deslandes annonce le départ de Mme Isabelle L'Heureux, directrice adjointe. Son départ est prévu jeudi de cette semaine et des démarches sont en cours pour son remplacement.

Mme Hélène Deslandes annonce également que l'école a été sélectionnée cette année pour les tests PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves). 42 élèves de 3^e secondaire ont été sélectionnés au hasard pour cette passation. Nous sommes en attente de la date. L'évaluation doit avoir lieu avant le 30 mai. Mme Deslandes sera responsable de la passation des tests PISA.

24. Correspondance

Mme Hélène Deslandes dépose l'acte d'établissement. Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

25. Date de la prochaine rencontre

Séance ordinaire — lundi 12 mai 2025, 18 h 30, au salon du personnel.

Procès-verbal

de la septième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche,
tenue à Magog, le 7 avril 2025

26. Levée de la réunion.

Il est proposé par Mme Louise Lapierre, appuyé par M, Maxime Langlois, et résolu :

QUE la réunion soit levée à 21 h 36.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Signature de la présidente

Signature de la directrice

Secrétaire : Dépelteau, Julie